



BULLETIN D'ADHESION

Saison 2020-2021

Jeunes

USMA VOLLEY-BALL & CO

92 rue du Docteur Bauer

93400 Saint-Ouen

Tél: 01.40.11.31.77

E-mail: usma.volleyball@gmail.com

www.usma-volleyball.com

 USMA Volley-Ball & CO

Groupe 8-11 ans : Christophe DANGEUL : 06-08-09-74-90

Groupe 12-17 ans : Junior YAPI : 06-30-35-88-63

ATTENTION !!!! Toutes les inscriptions (dossiers complets) doivent impérativement se faire **avant le premier entraînement.**

Coordonnées de l'enfant :

Nom : Prénom :

Adresse :

Date de naissance : Nationalité :

Précisez si votre enfant pratique une autre activité avec l'USMA :

Entraînements : Gymnase Joliot Curie (8 rue Pierre Curie 93400 Saint-Ouen)

• **Lundi 18h30 – 19h45 (hors vacances scolaires) :** Places limitées : 8-11ans (12 enfants) et 12-17 (14 enfants)

Documents à fournir pour l'inscription :

Certificat médical d'aptitude pour la pratique du Volley-ball

2 photos et 1 enveloppe

Le règlement de 75€ par chèque à l'ordre « USMA Volley-ball loisir » (ou en espèces)

Représentants légaux :

Représentant légal 1 :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Portable : Tel fixe :

E-Mail :

Représentant légal 2 :

Adresse (si différente de l'enfant) :

Portable : Tel fixe :

E-Mail :



BULLETIN D'ADHESION

Saison 2020-2021

Jeunes

USMA VOLLEY-BALL & CO

92 rue du Docteur Bauer

93400 Saint-Ouen

Tél: 01.40.11.31.77

E-mail: usma.volleyball@gmail.com

www.usma-volleyball.com

 USMA Volley-Ball & CO

Groupe 8-11 ans : Christophe DANGEUL : 06-08-09-74-90

Groupe 12-17 ans : Junior YAPI : 06-30-35-88-63

Autorisations parentales :

Je soussigné(e) NOM :Prénom :, agissant en qualité de

Père / Mère / Tuteur / Représentant légal (barrer la mention inutile), autorise mon enfant :

- A rentrer avec les personnes suivantes :	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
Nom – Prénom	Téléphone
- A partir seul dès la fin de l'entraînement 19h45 (enfant de plus de 11 ans uniquement)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
- A être pris en charge par l'encadrement pour prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'accident (gestes de premiers secours, appel des secours, déplacement vers l'hôpital le plus proche)	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non
- A se déplacer en car municipal ou privé, en métro, trains, bus ou en véhicule personnel désigné par le responsable de la section en cas d'un déplacement officiel.	<input type="checkbox"/> oui <input type="checkbox"/> non

► J'autorise le club à prendre / utiliser / diffuser (*à titre gratuit et non exclusif*) des photos / vidéos représentant l'enfant (Facebook du club, site internet ...): **Oui** Non

► Je peux me rendre disponible pour accompagner lors d'événements extérieurs: **Oui** Non

► J'ai pris connaissance du règlement intérieur, consultable sur le site de l'USMA Volleyball

Fait à, le

Signature :



QUESTIONNAIRE DE SANTE

Saison 2020-2021

Jeunes

USMA VOLLEY-BALL & CO

92 rue du Docteur Bauer

93400 Saint-Ouen

Tél: 01.40.11.31.77

E-mail: usma.volleyball@gmail.com

www.usma-volleyball.com

 USMA Volley-Ball & CO

Groupe 8-11 ans : Christophe DANGEUL : 06-08-09-74-90

Groupe 12-17 ans : Junior YAPI : 06-30-35-88-63

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler la licence sportive de l'enfant. Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.

Ce questionnaire ne remplace pas le suivi médical habituel dont l'enfant doit bénéficier.

Je soussigné(e) NOM :Prénom :, agissant en qualité de **Père / Mère / Tuteur / Représentant légal** (barrer la mention inutile) de

Nom de l'enfant Prénom de l'enfant,

né(e) le, atteste l'exactitude des éléments suivants :

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexplicée ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enfant a-t-il ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enfant a-t-il eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enfant a-t-il eu une perte de connaissance ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Si l'enfant a arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, a-t-il repris sans l'accord d'un médecin ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
L'enfant a-t-il débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
A ce jour		
L'enfant ressent-il une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
La pratique sportive de l'enfant a-t-elle été interrompue pour des raisons de santé ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pensez-vous que l'enfant a besoin d'un avis médical pour poursuivre sa pratique sportive ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

Si vous avez répondu **NON** à toutes les questions : Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu **OUI** à une ou plusieurs questions : Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

Fait à, le

Signature :



REGLEMENT INTERIEUR

Saison 2020-2021

Section Jeune

USMA VOLLEY-BALL & CO

92 rue du Docteur Bauer

93400 Saint-Ouen

Tél: 01.40.11.31.77

E-mail: usma.volleyball@gmail.com

www.usma-volleyball.com

 USMA Volley-Ball & CO

Groupe 8-11 ans : Christophe DANGEUL : 06-08-09-74-90

Groupe 12-17 ans : Junior YAPI : 06-30-35-88-63

Article 1 – Inscriptions et cotisations :

Nouveaux adhérents : dossier complet à déposer au premier entraînement après validation de la place par le club.

Réinscription : dossier à déposer entre fin juin de la saison précédente et le premier entraînement.

Le dossier d'inscription doit être complet dès le premier entraînement.

Article 2 – Dossier d'inscription :

Un certificat médical d'aptitude pour la pratique du Volley-Ball

Deux photos et une enveloppe

Le règlement de 75 € en espèces ou par chèque à l'ordre « USMA Volley-Ball Loisir »

Article 3 – Équipement :

Les cours ont lieu au **Gymnase Joliot Curie** - 8 rue Pierre Curie - 93400 Saint-Ouen

Votre enfant devra avoir des **baskets de salle propres, une tenue de sport et une bouteille d'eau**. Il est fortement conseillé qu'il porte également des **genouillères**.

Article 4 – Sécurité et Santé :

Le responsable légal de l'enfant s'engage à fournir un certificat médical avant toute participation aux entraînements. Il autorise l'entraîneur ou le représentant délégué par le club à tout mettre en œuvre en cas d'urgence pour faire pratiquer les traitements et les interventions qui peuvent être reconnus médicalement nécessaires.

Article 5 – Horaires et responsabilité :

Les cours commencent à 18h30 chaque lundi de l'année scolaire, hors période de vacances. Les enfants sont sous la responsabilité du club uniquement à partir de l'arrivée effective de l'entraîneur. **Les enfants de moins de 11 ans doivent être accompagnés d'un adulte.**

Les cours se terminent à 19h45. Seuls les enfants de plus de 11 ans peuvent repartir sans être accompagné par un adulte avec une autorisation parentale. **Les parents doivent venir récupérer leur enfant à 19h45.**

Article 6 – Participation aux entraînements :

Les enfants inscrits sont attendus à tous les entraînements, en cas d'absence, le parent ou tuteur doit informer au préalable directement l'entraîneur de son enfant (coordonnées ci-dessus).

Je soussigné(e) NOM :Prénom :, agissant en qualité de
Père / Mère / Tuteur / Représentant légal de

NOM :Prénom :

déclare avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à, le

Signature :